

DECRET N° 97-566 DU 11 NOVEMBRE 1997

Portant nomination de Sous-Préfets dans
certaines circonscriptions administratives
du département de l'OUEME.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du gouvernement ;

VU le Décret N° 97-176 du 21 août 1997 portant attributions organisation et
fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration
Territoriale ;

SUR proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration
Territoriale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 octobre 1997

DECRETE

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Sous-préfets dans
les circonscriptions administratives ci-après du département de l'OUEME. Il s'agit
de :

- Sous-préfet d'Ifangni : Monsieur Lucien Kpokpohola AKOGOU
- Sous-préfet d'Adjaouère : Monsieur Akanda O. Raliou ARINLOYE

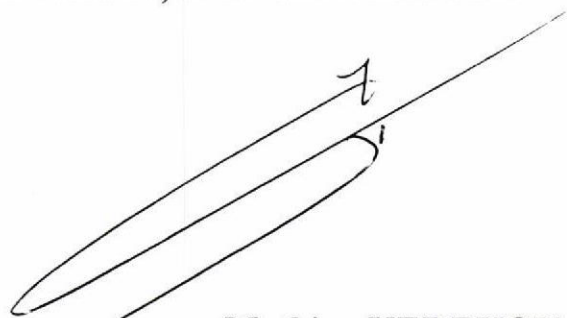
.../...

- Sous-préfet de Pobé : Monsieur Djiman FACHOLA
- Sous-préfet de Sakété : Monsieur Babarindé BANKOLE
- Sous-préfet de Kétou : Monsieur Vincent M. MICHODJEHOUN
- Sous-préfet de Dangbo : Monsieur Firmin Finagnon BOSSA

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

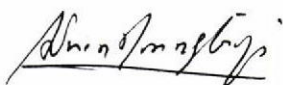
Fait à Cotonou, le 11 NOVEMBRE 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et des Relations avec les
Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



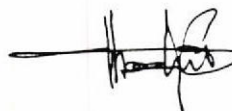
Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de l'Administration Territoriale,



Théophile N'DA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MISAT 4 Autres
Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressés 6 JO 1